Mairie de
Vic-en-Bigorre

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

du CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 22 SEPTEMBRE 2026

L'an deux mille vingt-six et le vingt-deux septembre dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Thomas SIMONIAN, Maire.

PRESENTS : M. SIMONIAN Thomas, M. PASQUET Thierry, Mme GRACY Elisabeth, M. CAMPOURCY Laurent, Mme TROYANO Amandine, M. ROUCAU Patrick, Mme PONS Clara, M. DERRE Xavier, Mme CASTRO Fanny, M. DARPARENS Gérôme, Mme MAY Marie-Joëlle, M. JUNCA Laurent, Mme MARTIN Patricia, M. DUHAMEL Philippe, Mme JACQUIER Carine, Mme LARROUY Colette, M. LEROY Fabien, Mme LAUER Elodie, M. CONSTANTIN Damien M. MAZZUCATO Damien, Mme LECENDRE Chrystelle, M. CLUZEL Arnaud, M. BULHET Dominique.

ABSENTS : M. FRULIN Philippe, M. CLAVERIE Pierre, Mme BILLY-FALCOU Lise, Mme SKRZYNSKI Arlette.

PROCURATIONS : M. FRULIN Philippe a donné procuration à M. DUHAMEL Philippe, Mme BILLY-FALCOU Lise a donné procuration à M. SIMONIAN Thomas, M. CLAVERIE Pierre a donné procuration à Mme LAUER Elodie, Mme SKRZYNSKI Arlette a donné procuration à M. CONSTANTIN Damien.

SECRETAIRE DE SEANCE : M. JUNCA Laurent.

N° 202609-85 - OBJET : DENOMINATION DE DEUX PARKINGS COMMUNAUX

Le Conseil Municipal ;
Entendu l'exposé du rapporteur ;
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu l'avis favorable à l'unanimité du Bureau municipal en date du 14 septembre 2026 ;
Vu l'avis favorable à l'unanimité de la Commission Travaux, Aménagement Voirie et Dénomination des Voies en date du 1er juillet 2026 ;
Considérant qu'il appartient au Conseil municipal de dénommer les voies, espaces publics et équipements communaux ;
Considérant que la dénomination des parkings communaux permet de faciliter leur identification par les usagers, les services publics, les services de secours et les opérateurs de géolocalisation ;
Considérant la volonté de la commune de préserver et de mettre en valeur le patrimoine historique et la mémoire locale ;
Considérant que le parking aménagé par la commune en 2022 à l'arrière du bâtiment de l'ancien groupe médical ne dispose d'aucune dénomination officielle ;
Considérant que les docteurs Gérard Astuguevieille, Albert Battoue et Pierre Martinet ont créé le premier groupe médical de Vic-en-Bigorre le 1er janvier 1969 et ont largement contribué au développement de l'offre de soins sur le territoire communal ;
Considérant que le parking créé en 2022 rue de l'Abattoir ne dispose également d'aucune dénomination officielle ;
Considérant que l'ancien établissement « Le Familia », situé à proximité immédiate du parking, a constitué pendant de nombreuses années un lieu emblématique de la vie locale et qu'il apparaît opportun d'en préserver le souvenir à travers la dénomination de ce parking communal ;

Il est proposé au Conseil municipal de :

Article 1 : **Approuver** la dénomination du parking situé à l'arrière de l'ancien groupe médical. La signalétique installée à l'entrée du parking portera le nom :
« Parking Astuguevieille – Battoue – Martinet, créateurs du premier groupe médical de Vic ».

Article 2 : **Approuver** la dénomination du parking situé rue de l'Abattoir sous le nom :
« Parking du Familia ».

Article 3 : **Autoriser** Monsieur le Maire, ou son représentant, à procéder à toutes les démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération, notamment la réalisation et la pose de la signalétique correspondante.

Article 4 : **Préciser** que les présentes dénominations prendront effet à compter de leur mise en œuvre par les services municipaux.

M. le Maire met aux voix ce point. Il est adopté à l'unanimité.

Il informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de PAU soit par courrier – Villa Noulibos, 50 cours Lyautey 64000 PAU CEDEX, soit par l'application www.telerecours.fr, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification et à compter de sa transmission au contrôle de légalité.

DELIBERATION RENDU EXECUTOIRE
Transmise à la Préfecture le
Publiée ou notifiée le
P. Le Maire, par délégation
La Directrice Générale des Services,
Manon PRAGNERE

Pour Extrait Certifié Conforme,
Le Maire,
Thomas SIMONIAN

Accusé de réception en préfecture
065-216504605-20260922-DEL202609-85-DE
Date de télétransmission : 28/09/2026
Date de réception préfecture : 28/09/2026

Publié le : 28/09/2026 15:53 (Europe/Paris)
Par : Mairie de Vic-en-Bigorre
https://www.mairie-vic-bigorre.fr/documents_administratifs/80108